



**HENDRY  
WARREN**<sup>LLP</sup>  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

200-881 Lady Ellen Place  
Ottawa, ON K1Z 5L3  
(613) 235-2000  
[www.hwllp.ca](http://www.hwllp.ca)

États financiers du

## **CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

31 mars 2017

Ian W. Hendry, CPA, CA, CFP  
Daniel B. Warren, CPA, CA, TEP  
Marie Fraser, CPA, CA, CFP  
Nancy Nicks, CPA, CA  
Jacob Milosek, CPA, CA  
Blair Duffy, CPA, CA

MEMBER  
**INPACT**  
INTERNATIONAL ALLIANCE OF  
PROFESSIONAL ACCOUNTANTS



**HENDRY  
WARREN**LLP  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

200-881 Lady Ellen Place  
Ottawa, ON K1Z 5L3  
(613) 235-2000  
www.hwllp.ca

12 juillet 2017

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du comité exécutif de la  
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada :

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé, à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne, comme jugé nécessaire par la direction, pour permettre la préparation des états financiers qui sont exempts d'inexactitudes importantes en raison de fraude ou d'erreur.

### *Responsabilité du vérificateur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers selon notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous respections les règles déontologiques applicables et que nous planifions et exécutons la vérification de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue d'obtenir des éléments probants concernant les montants et les données contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes des états financiers, soit à la suite de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le vérificateur tient compte du contrôle interne relatif à l'établissement et de la présentation équitable des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans la circonstance, mais non aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité de l'entité de contrôle interne. La vérification comprend également l'évaluation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion sans réserve.

Ian W. Hendry, CPA, CA, CFP  
Daniel B. Warren, CPA, CA, TEP  
Marie Fraser, CPA, CA, CFP  
Nancy Nicks, CPA, CA  
Jacob Milosek, CPA, CA  
Blair Duffy, CPA, CA

MEMBER  
**INPACT**  
INTERNATIONAL ALLIANCE OF  
PROFESSIONAL ACCOUNTANTS



**HENDRY  
WARREN** LLP  
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

200-881 Lady Ellen Place  
Ottawa, ON K1Z 5L3  
(613) 235-2000  
[www.hwllp.ca](http://www.hwllp.ca)

*Opinion sans réserve*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada au 31 mars 2017, ainsi que ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les données comparatives étaient vérifiées par une autre société de comptables professionnels agréés qui ont publié un rapport de vérification sans réserve daté le 7 août 2016.

*Hendry Warren LLP*

HENDRY WARREN LLP  
Chartered Professional Accountants  
Licensed Public Accountants  
Ottawa, Ontario

Ian W. Hendry, CPA, CA, CFP  
Daniel B. Warren, CPA, CA, TEP  
Marie Fraser, CPA, CA, CFP  
Nancy Nicks, CPA, CA  
Jacob Milosek, CPA, CA  
Blair Duffy, CPA, CA

MEMBER  
**INPACT**  
INTERNATIONAL ALLIANCE OF  
PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	Général	Recherche	2017	2016
<b>Actif</b>				
Actif à court terme				
Encaisse	30 080 \$	11 073 \$	41 153 \$	124 623 \$
Comptes à recevoir	7 000	6 000	13 000	11 000
Placements (note 2)	56 671	391 258	447 929	354 415
TPS/TVQ à recevoir	5 863	2 064	7 927	22 329
Soldes inter-fonds	(20 400)	20 400	-	-
	79 214	430 795	510 009	512 367
Actif affecté à l'interne (note 3)	43 000	8 300	51 300	20 000
	122 214 \$	439 095 \$	561 309 \$	532 367 \$

## Passif et actif net

Passif à court terme				
Comptes créditeurs et frais courus	3 707 \$	2 496 \$	6 203 \$	26 278 \$
Apports reportés	-	1 000	1 000	-
	3 707	3 496	7 203	26 278
Actif net				
Non affecté	75 507	427 299	502 806	486 089
Affecté d'origine interne (note 3)	43 000	8 300	51 300	20 000
	118 507	435 599	554 106	506 089
	122 214 \$	439 095 \$	561 309 \$	532 367 \$

Approuvé au nom du Comité exécutif :

\_\_\_\_\_  
Directeur

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	Général	Recherche	2017	2016
<b>Revenus</b>				
Cotisations annuelles (Annexe A)	76 000 \$	85 500 \$	161 500 \$	155 500 \$
Commandite de l'assemblée annuelle	3 350	-	3 350	-
Projet EDSC	-	-	-	28 550
Intérêts	755	4 059	4 814	2 681
Ventes de publications	1 459	-	1 459	349
	81 564	89 559	171 123	187 080
<b>Charges</b>				
Assemblée annuelle	24 745	-	24 745	47 654
Comité exécutif	5 767	-	5 767	7 412
Directeur exécutif	42 875	-	42 875	42 875
Divers	601	121	722	1 417
Fournitures de bureau	1 633	-	1 633	16
Honoraires professionnels	4 205	3 475	7 680	5 190
Publications	1 341	-	1 341	283
Formation du personnel	-	-	-	103
Traduction	2 216	-	2 216	1 191
Site web	179	-	179	382
Activités centrales				
Gestion de projets	-	35 948	35 948	35 875
Projets de recherche				
EDSC	-	-	-	2 190
	83 562	39 544	123 106	144 588
(Insuffisance) excédent des revenus sur les charges	(1 998) \$	50 015 \$	48 017 \$	42 492 \$

## CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	Général	Recherche	2017	2016
Solde au début de l'exercice	120 505 \$	385 584 \$	506 089 \$	463 597 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 998)	50 015	48 017	42 492
Solde à la fin de l'exercice	118 507 \$	435 599 \$	554 106 \$	506 089 \$

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

État de flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	Général	Recherche	2017	2016
Activités d'exploitation				
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 998) \$	50 015 \$	48 017 \$	42 492 \$
Éléments hors trésorerie :				
Intérêt	(755)	(4 059)	(4 814)	-
Soldes inter-fonds	3 348	(3 348)	-	-
Changements dans les soldes du fonds de roulement (note 4)	(9 332)	2 659	(6 673)	(18 816)
Flux de trésorerie (utilisés) générés par les activités d'exploitation	(8 737)	45 267	36 530	23 676
Activités de placement				
Produit de la vente des placements	-	-	-	47 575
Acquisition de placements	-	(120 000)	(120 000)	-
Flux de trésorerie utilisés par les activités de placement	-	(120 000)	(120 000)	47 575
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(8 737)	(74 733)	(83 470)	71 251
Trésorerie, début de l'année	38 817	85 806	124 623	53 372
Trésorerie, fin de l'année	30 080 \$	11 073 \$	41 153 \$	124 623 \$
Flux de trésorerie provenant d'intérêt sont comme suit :				
Intérêt reçu	755 \$	4 059 \$	4 814 \$	2 681 \$

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

---

## Organisation

La Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (la "CHLC") est un organisme sans but lucratif non assujéti aux impôts sur le revenu. Son objectif principal est de promouvoir une harmonie législative à l'échelle du Canada relativement aux sujets pour lesquelles l'harmonisation semble possible et bénéfique.

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

### Comptabilité par fonds

Fonds général

Les revenus et les charges liés aux services offerts et à l'administration sont inclus dans le Fonds général.

Fonds de recherche

Le fonds de recherche subventionne les groupes de travail qui s'engagent à étudier des points précis de la loi dans le but d'harmoniser le droit pénal et civil parmi toutes les juridictions du Canada. Les charges relatives au Fonds de recherche sont approuvées par le Comité exécutif.

### Constatation des produits

La CHLC applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou recevable si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et la collection est raisonnablement assurée.

Les intérêts sont constatés à titre de revenus à mesure qu'ils s'accumulent.

### Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.



# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

---

## **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la CHLC se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des placements, de l'actif affecté à l'interne et des comptes créditeurs et frais courus.

### Évaluation

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

L'encaisse, les comptes à recevoir et les comptes créditeurs et frais courus sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les placements et les placements affectés à l'interne sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisés aux résultats.

### Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté dans l'état des résultats. La dépréciation constatée antérieurement peut être reprise à hauteur de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été constatée antérieurement. Le montant de la reprise est constaté dans l'état des résultats.

## **Services contribués**

La CHLC reçoit les services de plusieurs volontaires, dont le coût ne peut être évalué précisément. Par conséquent, ces charges ne sont pas incluses dans les présents états financiers.

## **2. Placements**

Les placements sont composés de certificats de placement garantis portant intérêt à des taux annuels entre 0,50 % et 3,00 % avec des échéances entre juillet 2017 et septembre 2021.

## **3. Actif affecté à l'interne**

Le comité exécutif a affecté 51 300 \$ ( 20 000 \$ en 2016) des fonds d'investissement des comptes "général" et de recherché pour des dépenses futures. Ces montants seront utilisés pour payer les frais associés au redéveloppement du site Web de l'organisme et pour subvenir aux coûts associés à l'interprétation simultanée des réunions annuelles à venir.

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

---

## 4. Changements dans les soldes du fonds de roulement

Les changements dans les soldes du fonds de roulement ont générés (utilisés) le flux de trésorerie comme suit :

	Générale	Recherche	2017	2016
Comptes à recevoir	- \$	(2 000) \$	(2 000) \$	4 000 \$
TPS/TVQ à recevoir	11 239	3 163	14 402	(7 674)
Comptes créditeurs et frais courus	(20 571)	496	(20 075)	5 408
Apports reportés	-	1 000	1 000	(20 550)
	(9 332) \$	2 659 \$	(6 673) \$	(18 816) \$

## 5. Instruments financiers

### Risques et concentrations

La direction est d'avis que la CHLC n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêts, de liquidité, de marché, de change ou de crédit résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque depuis 2016.

# CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Annexe A

Annexe de cotisations

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	Générale	Recherche	2017	2016
Cotisations annuelles				
Alberta	6 000 \$	6 000 \$	12 000 \$	12 000 \$
Colombie-Britannique	6 000	6 000	12 000	12 000
Canada	6 000	44 000	50 000	50 000
Manitoba	6 000	-	6 000	6 000
Nouveau-Brunswick	4 000	-	4 000	4 000
Terre-Neuve-et-Labrador	6 000	2 000	8 000	8 000
Territoires du Nord-Ouest	3 000	-	3 000	3 000
Nouvelle-Écosse	6 000	6 000	12 000	6 000
Nunavut	3 000	1 000	4 000	4 000
Ontario	12 000	6 000	18 000	18 000
Île-du-Prince-Édouard	3 000	-	3 000	3 000
Québec	6 000	6 000	12 000	12 000
Saskatchewan	6 000	6 000	12 000	12 000
Yukon	3 000	2 500	5 500	5 500
	76 000 \$	85 500 \$	161 500 \$	155 500 \$